

Expert en contrôle de gestion, audit et gestion de système d'information (MS) Niveau 7



5 – REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		Modalités d'évaluation (Prise en compte des situations de handicap et lutte contre les discriminations ¹)	Critères d'évaluation
<p>1 : Piloter le système de contrôle de gestion et de management de la performance d'une organisation.</p> <p>a.1 Mise en place du processus budgétaire de l'entreprise.</p> <p>a.2 Animation du processus budgétaire de l'entreprise.</p> <p>a.3 Conception d'indicateurs de gestion et d'outils de</p>	<p>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</p> <p>C.1. Elaborer et animer le processus budgétaire en lien avec les différentes fonctions, afin de décliner la stratégie de l'entreprise jusqu'au niveau opérationnel.</p> <p>C.2 Evaluer la performance de l'activité en calculant et analysant les écarts de</p>	<p>Cas pratique écrit</p> <p>Travail individuel (Durée : 3h)</p> <p>Dans ce cas pratique, l'auditeur devra gérer le processus budgétaire ainsi que l'élaboration et l'analyse d'un reporting de la performance. Il devra résoudre des problématiques associés à la mise en place du processus budgétaire ainsi</p>	<p>Cr.1 Les techniques du processus budgétaire utilisées permettent d'aboutir à un budget complet (toutes les fonctions/entités sont prises en compte) et précis.</p> <p>Cr.2 Le calcul des écarts de gestion entre les prévisions et les réalisations est juste et débouche sur des propositions d'actions correctives.</p>

<p>reporting assurant le suivi d'objectifs stratégiques de la Direction générale.</p> <p>a.4 Pilotage des indicateurs de gestion et des outils du reporting permettant le suivi de la réussite des objectifs stratégiques de la Direction générale.</p>	<p>gestion pour proposer les mesures correctives propres à rapprocher résultats et objectifs.</p> <p>C.3 Mettre en œuvre des méthodologies alternatives tels le Beyond Budgeting Round Table (BBRT) ou le Budget Base Zero (BBZ), afin de décliner de façon opérationnelle la stratégie de l'entreprise dans un environnement instable.</p> <p>C.4 Elaborer des modèles de tableaux de bord (Balanced Scorecard (BSC), Objectifs, Variables d'Action, Responsables (OVAR) en vue de suivre la réalisation des objectifs stratégiques.</p> <p>C.5 Elaborer les indicateurs de gestion représentatifs de la mesure de la performance pour assurer le pilotage de la performance de l'entreprise.</p> <p>C.6 Analyser les indicateurs de gestion en identifiant les écarts entre le réalisé et les attendus de la Direction Générale afin de préparer les décisions de cette dernière.</p> <p>C.7 Communiquer les résultats des analyses en remontant des indicateurs de gestion aux différents échelons hiérarchiques, en vue d'éventuelles mesures correctrices.</p>	<p>qu'au pilotage du système de contrôle de gestion et management de la performance. Il devra produire des indicateurs de gestion et des tableaux de bord, les analyser et proposer des actions correctives.</p>	<p>Cr.3 Les techniques alternatives (BBRT ou BBZ) du processus budgétaire proposées permettent de calculer des coûts dans l'environnement instable décrit dans le cas.</p> <p>Cr.4. Les tableaux de bord proposés s'appuient sur les approches BSC ou OVAR. Ils traduisent de façon cohérente les objectifs stratégiques de l'entreprise.</p> <p>Cr.5 Les indicateurs de gestion élaborés sont représentatifs de la mesure de la performance de l'entreprise, évitent les effets pervers, sont attribuables, disponibles en temps utile, fiables, comparables, et vérifiables.</p> <p>Cr.6 L'analyse des résultats issus des indicateurs et des tableaux de bord est conforme aux attentes d'un comité de direction (présence des informations essentielles pour la prise de décision).</p> <p>Cr.7 La communication écrite concernant l'analyse de la performance est rédigée de façon professionnelle tant sur le fond que sur la forme (orthographe, clarté et synthèse).</p>
---	---	--	--

<p>a.5 Mise en place d'une comptabilité de gestion permettant à la Direction générale d'orienter sa stratégie.</p>	<p>C.8 Concevoir et mettre en œuvre des systèmes de calcul des coûts, en utilisant des méthodes traditionnelles et/ou avec des méthodes alternatives, en vue de fournir des informations permettant à la Direction d'orienter son action.</p> <p>C.9 Piloter la rentabilité des portefeuilles clients en mobilisant une analyse des coûts de revient pour améliorer la rentabilité d'une entreprise.</p> <p>C.10 Proposer des solutions d'amélioration de la performance en calculant la rentabilité produits-clients en vue de favoriser l'atteindre des objectifs financiers.</p>	<p>Travail individuel écrit (durée :3H)</p> <p>Cas pratique écrit Dans ce travail portant sur la gestion de la rentabilité client, il est demandé à l'auditeur de mettre en œuvre des techniques de calcul des coûts de revient et d'analyse des rentabilités produits/clients permettant à l'entreprise d'atteindre ses objectifs financiers.</p>	<p>Cr.8 Les méthodes de calcul de coûts utilisées font ressortir les éléments essentiels, fiables et précis nécessaires à la prise de décision de la Direction.</p> <p>Cr.9 L'usage d'une méthode traditionnelle ou alternative est justifié.</p> <p>Cr.10 L'analyse et les propositions d'amélioration de la rentabilité produit/client sont précises, cohérentes et appropriées.</p>
<p>a.6. Pilotage de la dimension RSE dans la gouvernance d'une organisation.</p>	<p>C.11 Elaborer des indicateurs RSE pour assurer le pilotage de la performance RSE de l'entreprise.</p> <p>C.12 Assurer le suivi de la réalisation des objectifs de l'entreprise dans le volet RSE, en utilisant un reporting intégré des entreprises afin que l'entreprise atteigne ses objectifs dans le domaine.</p> <p>C.13 Mettre en œuvre les obligations légales et les engagements RSE de l'entreprise pour permettre à la Direction Générale de respecter ses obligations et/ou engagements.</p>	<p>Cas pratique</p> <p>Travail collectif écrit, suivi d'une soutenance individuelle. Durée : 3H</p> <p>Dans ce cas pratique il est demandé un travail collectif avec un rendu portant sur le pilotage de la dimension RSE dans la gouvernance d'une organisation incluant la conception d'un tableau de bord RSE ainsi que l'analyse des indicateurs retenus. Chaque auditeur devra ensuite, individuellement en faire une restitution orale.</p>	<p>Cr.11 Les indicateurs de performance RSE proposés sont conformes aux obligations légales, aux normes RSE et à la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Cr.12 L'analyse du reporting intégré et les solutions proposées respectent les règlements, normes et stratégie de l'organisation.</p> <p>Cr.13 Le reporting et le tableau de bord RSE proposés sont en adéquation avec les règlements, normes et stratégies de l'organisation.</p>

<p>2 : Mettre en place et animer l'utilisation des outils d'audit interne et de contrôle interne.</p> <p>a.1 Mise en œuvre de la méthodologie d'une mission d'audit interne au sein d'une organisation en concertation avec la Direction Générale et le comité d'audit.</p> <p>a.2 Préparation d'une mission d'audit interne en tant qu'audité en lien avec la Direction Générale.</p>	<p>C.1. Piloter la mise en œuvre des outils et techniques d'audit interne à chaque étape du déroulement de la mission d'audit interne, en respectant la cohérence avec le plan d'audit interne établi par le Directeur de l'Audit Interne et validé par son Comité d'audit afin de garantir l'analyse de la couverture des points de contrôle interne testés.</p> <p>C.2. Piloter la mission d'audit en mettant en œuvre des Normes Professionnelles et déontologiques de l'auditeur interne (IPPF) édictées par the Institute of Internal Audit (IIA) selon le type de mission afin de garantir que les missions d'audit interne sont conformes aux normes de la profession et répondent aux exigences de la profession.</p> <p>C.3. Rédiger des rapports d'audit interne de qualité en respectant les standards de la profession et élaborant une synthèse de ses conclusions d'audit en vue de présenter des recommandations permettant ainsi à la Direction Générale l'amélioration de son dispositif de gouvernance.</p> <p>C.4 Mesurer les risques qui pourraient menacer l'organisation en proposant</p>	<p>Cas pratique Rapport écrit Travail individuel (durée : 3 heures)</p> <p>Dans le cadre du cas pratique, il sera demandé à l'auditeur de résoudre des problématiques professionnelles associées à l'application des outils et techniques de contrôle interne et d'audit interne afin de mettre en œuvre un diagnostic des dysfonctionnements du processus étudié et de proposer un dispositif de contrôle interne.</p>	<p>Cr.1 Les outils utilisés respectent le plan d'Audit Interne. Ils couvrent l'ensemble des points de contrôle interne à tester.</p> <p>Cr.2 Les outils utilisés pour la mise en œuvre sont conformes aux exigences de la profession (NEP (normes d'exercice professionnel) édictées par l'IIA (Institute of internal auditors)).</p> <p>Cr. 3 Le rapport d'audit interne est rédigé conformément aux normes de la profession. Il propose une synthèse des conclusions et des recommandations à la Direction Générale. Les recommandations permettent d'améliorer les points évoqués en synthèse.</p> <p>Cr.4 Les risques identifiés sont hiérarchisés selon des critères cohérents et justifiés. Les risques sont</p>
---	---	---	--

<p>a.3. Identification, analyse et traitement des risques qui pourraient empêcher l'organisation d'atteindre ses objectifs.</p> <p>a.4 Mise en place du contrôle interne d'une entreprise.</p>	<p>une cartographie des risques auxquels elle fait face afin de les analyser.</p> <p>C.5 En se basant sur les risques identifiés, formuler des recommandations et des plans d'action afin que la Direction mette en place des actions correctives ou protectrices.</p> <p>C.6 Mettre en œuvre un dispositif de contrôle interne en respectant une cohérence entre la stratégie de la Direction Générale et la conformité avec les cadres de référence internationaux du contrôle interne afin de disposer de processus cohérents avec la stratégie mise en œuvre.</p>	<p>QCM individuel - Durée de 30 minutes Il sera demandé à l'auditeur de répondre à des questions portant sur les fondamentaux relatifs aux normes, à la conformité avec les standards de la profession en audit interne, contrôle interne et gestion des risques.</p>	<p>analysés : leurs conséquences en cas de survenue sont évaluées au regard de leur impact sur la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Cr.5 Les recommandations découlant de l'analyse permettent de diminuer les risques identifiés et apportent une valeur ajoutée à l'organisation.</p> <p>Cr.6 Le dispositif de contrôle interne proposé est cohérent avec la structure et la stratégie de l'organisation.</p> <p>L'ensemble des fondamentaux nécessaires à la pratique professionnelle de l'auditeur sont acquises.</p>
<p>3 : Réaliser des audits ou des contrôles des opérations comptables ou financières.</p> <p>a.1 Mise en œuvre des standards de qualité et du code de déontologie du commissaire aux comptes sur toute la durée de la mission.</p> <p>a.2 Actualisation de la documentation</p>	<p>C.1. Organiser la mission d'audit légal ou contractuel sur tout ou partie de la mission pour laquelle l'auditeur est planifié en respectant les standards de qualité et le code de déontologie de la profession afin d'assurer une mission de qualité et préserver la responsabilité de l'auditeur.</p> <p>C.2 Actualiser sa documentation professionnelle et réglementaire en organisant une veille afin de répondre aux enjeux.</p>	<p>Cas pratique et rapport écrit</p> <p>Travail individuel (durée : 3 heures) Dans le cadre du cas pratique, il sera demandé à l'auditeur de résoudre des problématiques professionnelles associées aux normes NEP et ISA (normes internationales d'Audit) et de mise en œuvre d'une mission d'audit financier, légal ou contractuel conforme avec les standards de qualité et de déontologie de la profession.</p>	<p>Cr.1 & 2 L'organisation et la préparation de la mission d'audit légal ou contractuel respectent le cadre législatif de la profession (normes NEP et ISA). Les connaissances des réglementations et normes professionnelles sont à jour.</p>

<p>professionnelle réglementaire.</p> <p>a.3 Conception et préparation des éléments nécessaires à la réalisation d'une mission d'audit légal.</p> <p>a.4 Mise en œuvre de la méthodologie des missions d'audit légal ou contractuel.</p>	<p>et</p> <p>C.3. Identifier les situations d'incompatibilités de l'auditeur afin d'être à tout instant en conformité avec les lois nationales, européennes et internationales en vigueur.</p> <p>C.4 Elaborer un programme de travail adapté, en appréhendant les concepts fondamentaux d'audit légal et identifier les risques d'une entreprise qui orientent la mission d'audit légal afin de finaliser la mission d'audit.</p> <p>C.5. Piloter la mise en œuvre des techniques et outils d'audit légal à chaque étape du déroulement de la mission en garantissant la qualité des travaux d'audit, le respect de la déontologie et des Normes d'Exercice Professionnel (NEP) et International Standard Auditing (ISA) en vue de donner une opinion conforme aux règles professionnelles.</p>	<p>QCM individuel - Durée de 30 minutes</p> <p>Il sera demandé à l'auditeur de répondre à des questions portant sur les compétences nécessaires à l'auditeur externe telles qu'elles sont reprises par les NEP ; les questions portent sur les fondamentaux relatifs aux normes et standards de la profession en audit externe.</p>	<p>Cr.3 Les situations d'incompatibilités sont identifiées, analysées et remédiées.</p> <p>Cr.4 L'élaboration du programme de travail appréhende les concepts d'audit légal et identifie les risques de l'entreprise.</p> <p>Cr.5 Les outils et techniques utilisés sont mis en œuvre en conformité avec les Normes d'Exercice Professionnel (NEP) et International Standard Auditing (ISA) et l'opinion d'audit concluant la mission correspond bien à la situation proposée dans le cadre du cas pratique.</p> <p>L'ensemble des fondamentaux nécessaires à la pratique professionnelle de l'auditeur sont acquises.</p>
--	--	---	--

<p>4 : Auditer et animer un système d'information de gestion en lien avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI).</p> <p>a.1. Audit de la gouvernance d'un système d'information.</p>	<p>C.1. Contrôler la conformité de la stratégie des Systèmes d'Information (SI) en suivant les techniques d'audit des SI afin de s'assurer que la stratégie est alignée avec les objectifs fixés par la Direction Générale.</p> <p>C.2. Rédiger un rapport de mission d'audit organisationnel et SI en conformité avec les recommandations de l'AFAI-ISACA (Association de référence des métiers des systèmes d'information) afin d'améliorer le dispositif de gouvernance des SI de l'entreprise.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Travail collectif écrit, suivi d'une soutenance individuelle (durée : 2h)</p> <p>Dans cette étude de cas, il est demandé aux auditeurs un travail collectif avec un rendu sur un audit de la gouvernance des SI, puis une analyse de la stratégie SI de l'entreprise et une architecture existante et applicative. Il leur faudra proposer une nouvelle architecture qui répondra aux besoins de l'entreprise lors d'une soutenance individuelle.</p>	<p>Cr.1 Les techniques d'audit mises en œuvre permettent de s'assurer de la conformité de la stratégie SI de l'entreprise et de son adéquation aux objectifs fixés par la Direction Générale.</p> <p>Cr.2 Le rapport de mission d'audit organisationnel est en conformité avec le référentiel international de l'AFAI-ISACA et ses conclusions permettent de réaliser des propositions qui améliorent le dispositif de gouvernance des SI.</p>
<p>a.2. Proposition de solutions de gouvernance d'un système d'information.</p> <p>a.3. Mise en œuvre de processus d'acquisition, de développement et d'implémentation de Systèmes d'Information.</p>	<p>C.3. Elaborer des standards et des procédures en élaborant une politique de la gouvernance de la DSI afin de l'accompagner dans le suivi de bonnes pratiques.</p> <p>C.4. Auditer l'architecture du Système d'Information avec l'organisation de l'entreprise afin de valider la cohérence de la vision stratégique de la Direction Générale.</p> <p>C.5 Cartographier le Système d'Information d'une organisation en réalisant une urbanisation des SI afin</p>	<p>Etude de cas</p> <p>Travail individuel écrit (durée : 2h)</p> <p>Dans le cadre de cette étude de cas, il sera demandé à l'auditeur de résoudre des problématiques de mise en place d'un projet SI, d'élaboration d'un plan d'affaires (business plan) adapté à un projet SI et de mesurer des retours sur investissement des projets SI.</p> <p>Il leur faudra concevoir une cartographie des processus de l'entreprise et l'associer à des diagrammes conformes au langage UML2 (Unified Modeling Language) pour établir une imbrication.</p>	<p>Cr.3 Les standards et les procédures de gouvernance analysés prennent en compte la politique de l'organisation, sa structure et les problématiques de la DSI. La Responsabilité Numérique des Entreprises est mentionnée et analysée au travers du cas (proposition de solutions).</p> <p>Cr.4 L'audit valide si les outils informatiques sont adaptés aux besoins de la Direction Générale.</p> <p>Cr.5 La cartographie élaborée est exhaustive, associée à des diagrammes</p>

	<p>d'adapter les applications informatiques aux besoins de l'entreprise.</p> <p>C.6 Elaborer un plan d'affaires (business plan) adapté à un projet SI en élaborant des objectifs techniques et financier afin d'aligner le Système d'Information de l'entreprise avec les besoins de la Direction Générale.</p> <p>C.7 S'assurer de la continuité des activités de l'entreprise dans l'évolution du SI en auditant les processus d'acquisition, de développement et d'implémentation du SI afin de certifier que les outils informatiques sont adaptés aux besoins de la Direction Générale.</p> <p>C.8 Implémenter les outils de planification SI en calculant le retour sur investissement du Système d'Information afin de permettre le choix le plus performant.</p>		<p>conformes au langage UML2 et permet de trouver des adaptations informatiques aux besoins de l'entreprise.</p> <p>Cr.6 Le plan d'affaires (business plan) de projet SI élaboré est en cohérence avec les objectifs techniques et financiers assignés.</p> <p>Cr.7 La stratégie SI est en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et permet d'assurer la continuité des activités de l'entreprise.</p> <p>Cr.8 Les calculs de retour sur investissement des projets SI sont corrects et justifiés. Ils permettent de comparer les options en vue du choix d'un SI par l'organisation.</p>
<p>a.4. Traitement des données issues de l'ensemble des outils informatiques.</p>	<p>C.9 Elaborer un flux d'information de la donnée en naviguant entre les différents outils informatiques afin de suivre les informations dans le Système d'Information.</p> <p>C.10 Améliorer les flux de données du SI en nettoyant des jeux de données (<i>Data Cleaning</i>) afin d'améliorer leur cohérence et leur fiabilité.</p>	<p>Cas pratique Travail individuel écrit (durée : 4 heures)</p> <p>Dans le cadre du cas pratique, il sera demandé à l'auditeur de transposer un flux d'informations brutes vers des données intelligibles présentées sous forme de rapports (tableur, diagramme) permettant une prise de décision.</p>	<p>Cr.9 La mise en forme des flux d'informations en données compréhensibles permet leur utilisation par un décideur.</p> <p>Cr.10 Les jeux de données sont nettoyés et les erreurs qui les composent sont corrigées ce qui permet d'extraire des données exploitables.</p>

	<p>C.11 Exploiter les flux d'informations en collectant des volumes massifs de données (<i>Data Mining</i>) afin de transposer les données en information exploitables.</p> <p>C.12 Analyser les flux de données (<i>Data Analysing</i>) afin d'identifier celles qui permettront de réaliser un reporting utile à la prise de décision financière et non financière de la Direction Générale.</p>	<p>QCM Durée :30 minutes. Il sera demandé à l'auditeur de répondre à des questions portant sur les compétences nécessaires à l'application des référentiels internationaux ; les questions portent sur les fondamentaux relatifs aux normes et standards de la profession en audit des systèmes d'information.</p>	<p>Cr.11 Les données extraites et nettoyées sont analysées afin de mettre en valeur les informations exploitables en lien avec les objectifs décisionnels de l'organisation.</p> <p>Cr.12 Les données sont triées et mises en forme afin d'aider à la prise de décisions d'une Direction Générale. L'architecture du SI proposée est en cohérence avec l'organisation de l'entreprise et sa vision stratégique à court et long terme.</p> <p>L'ensemble des fondamentaux nécessaires à la pratique professionnelle de l'auditeur sont acquises.</p>
<p>5 : Superviser la réalisation de l'ensemble des opérations comptables d'une entreprise.</p> <p>a.1. Réalisation ou supervision de l'ensemble des opérations de la comptabilité financière.</p> <p>a.2. Etablissement des comptes sociaux en</p>	<p>C.1. Superviser l'ensemble des écritures comptables de l'ensemble de la vie de l'entreprise en respectant les normes comptables françaises du Plan Comptable Général (PCG) et/ou des normes comptables internationales de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) pour tenir une comptabilité financière conforme aux attentes des parties prenantes.</p> <p>C.2 Etablir des comptes sociaux en appliquant les normes comptables</p>	<p>Cas pratique Travail individuel écrit (durée 2h)</p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas, il est demandé à l'auditeur de mettre en application des normes comptables françaises (PCG) et internationales (IFRS) pour l'élaboration des comptes sociaux des organisations. L'auditeur devra montrer sa maîtrise de ces normes sur une série de problèmes pour l'enregistrement d'évènements complexes et l'élaboration des comptes sociaux.</p>	<p>Cr.1 Les écritures comptables sont justes et respectent les normes comptables françaises (PCG) ou internationales (IFRS).</p>

<p>application des normes comptables françaises du Plan Comptable Général (PCG) et/ou des normes comptables internationales de l'International Financial Reporting Standards (IFRS).</p>	<p>françaises du Plan Comptable Général (PCG) et/ou des normes comptables internationales de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) afin de répondre aux obligations juridiques et fiscales des organisations et aux besoins de la Direction générale d'informer l'ensemble des parties prenantes des résultats de sa stratégie.</p>		<p>Cr.2 Les comptes sociaux établis sont conformes aux normes comptables françaises (PCG) ou internationales (IFRS).</p>
<p>a.3 Etablissement des comptes consolidés en application des normes comptables françaises du Plan Comptable Général (PCG) et/ou des normes comptables internationales de l'International Financial Reporting Standards (IFRS).</p>	<p>C.3 Effectuer les retraitements et passer l'ensemble des écritures préalables à la consolidation afin de les mettre en conformité par rapport aux normes françaises ou internationales.</p> <p>C.4. Elaborer des documents financiers consolidés selon les normes françaises du Plan Comptable Général (PCG) et/ou les normes comptables internationales de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) afin de répondre aux obligations juridiques des groupes nationaux et internationaux et aux besoins de la Direction générale d'informer l'ensemble des parties prenantes des résultats de sa stratégie.</p>	<p>Cas pratique Travail individuel écrit (durée 3h)</p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas, il est demandé à l'auditeur de mettre en application des normes comptables françaises (PCG) et internationales (IFRS) pour l'élaboration des comptes consolidés. L'auditeur devra montrer la maîtrise de ces normes sur une série de problèmes pour les écritures de consolidation et l'élaboration des comptes consolidés.</p>	<p>Cr.3 Les écritures comptables de «retraitement», passées préalablement à la consolidation, pour mettre les comptes en conformité par rapport aux règles d'évaluation et de présentation définies par le groupe, sont justes.</p> <p>Cr.4 Les documents financiers consolidés (Bilans, comptes de résultat, annexes, tableaux de financement etc.) présentés sont justes et en conformité avec les normes françaises (PCG) ou internationales (IFRS).</p>
<p>6 : Superviser des opérations de gestion de trésorerie et de financement d'une entreprise ou d'un groupe.</p> <p>a.1. Etablissement d'une trésorerie prévisionnelle et</p>	<p>C.1 Etablir la trésorerie prévisionnelle d'une entreprise en élaborant des plans et budgets de trésorerie traduisant les décisions de la Direction générale afin d'évaluer les flux financiers futurs de l'entreprise.</p>	<p>Simulation de la gestion financière d'une entreprise sur plusieurs années En groupe sur 3 jours.</p> <p>Dans le cadre de cette simulation d'entreprise, il est demandé collectivement à chaque groupe de</p>	<p>Cr.1 Les plans et budgets de trésorerie élaborés sont valides, équilibrés et en adéquation avec la politique de développement de l'entreprise.</p>

<p>suivi des positions de trésorerie d'une entreprise.</p> <p>a.2. Définition d'une politique de financement d'une entreprise.</p>	<p>C.2 Mettre en place un suivi de la trésorerie d'une entreprise à l'aide d'indicateurs associés à un tableau de bord dédié afin d'optimiser la gestion des flux de liquidités.</p> <p>C.3 Mettre en œuvre des solutions de financement en adéquation avec la structure de l'entreprise, sa stratégie et la politique financière de la Direction générale afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.</p> <p>C.4 Rédiger un rapport de gestion financière et une demande de financement en sélectionnant des arguments pertinents, afin de le communiquer oralement et de le défendre face à un comité de direction, un conseil d'administration ou un partenaire financier.</p>	<p>travail, de gérer les conséquences financières de décisions stratégiques. Chaque groupe devra élaborer et mettre en œuvre des outils de gestion prévisionnelle de trésorerie, d'élaborer des tableaux de bord et de proposer des solutions de financement du BFR et des investissements. Il devra également analyser les écarts entre prévisions et réalisations.</p> <p>Chaque auditeur sera évalué individuellement sur ses compétences concernant sa gestion financière de l'entreprise fictive sur l'ensemble des périodes sous la forme d'un rapport qui fera l'objet d'une présentation orale de 20 minutes devant un jury représentant un comité de direction, un conseil d'administration ou un partenaire financier.</p>	<p>Cr.2 Les tableaux de bord de suivi des flux financiers élaborés permettent de suivre la trésorerie de l'entreprise</p> <p>Cr.3 Les solutions de financement du besoin en fonds de roulement sont en cohérence avec les besoins de l'entreprise et conformes aux attentes de la Direction générale. Les solutions de structuration et de financement du haut de bilan sont adaptées à l'entreprise et conformes aux attentes de la Direction générale.</p> <p>Cr.4 Le rapport de gestion financière est précis et le temps de présentation imparti est respecté. Il y a une complémentarité entre le support de présentation et l'exposé, les questions font l'objet de réponses qui satisfont le jury, les éléments clefs sont présentés, la prise de parole est fluide.</p>
<p>a.3 Pilotage d'une équipe métier-finance en charge de l'élaboration d'un plan d'affaires (business plan).</p>	<p>C.5 Organiser l'activité d'une équipe métier-finance, en utilisant le mode projet afin d'élaborer un business plan dans les délais fixés.</p> <p>Animer l'équipe en prenant en compte de la diversité de ses membres afin de développer l'engagement de tous.</p>	<p>Simulation sur 3 jours :</p> <p>L'objectif est d'élaborer en groupe un plan d'affaires (business plan) à partir de perspectives de développement d'une entreprise fictive issue d'un cas réel.</p> <p>Soutenance orale du projet devant un Jury de professionnels.</p> <p>1) Collectivement, il demandé d'élaborer d'un plan d'affaires (business plan) traduisant au niveau d'une Direction</p>	<p>Attitudes observées pendant la durée de la simulation :</p> <p>Cr.5 Animation d'une équipe métier-finance diverse, en mode projet. Prise en compte des différentes approches fonctionnelles de l'entreprise et de la diversité des membres de son équipe (handicap, culture...). Les comportements suivants sont évalués : écoute, mise en place d'une méthode de travail qui favorise la participation de tous, règlements des désaccords et des conflits.</p>

<p>a.4 Mise en œuvre d'outils de prévision de financement et de suivi des besoins de financement d'un projet stratégique.</p> <p>a.5 Propositions de solutions de financement pour la mise en œuvre d'un projet stratégique.</p>	<p>C.6 Mettre en œuvre une politique de structuration de haut de bilan d'une entreprise en proposant des solutions de financement adaptées à un projet afin d'assurer le financement d'un projet de développement stratégique.</p> <p>C.7 Proposer des solutions de financement du besoin de fonds de roulement d'un projet, en s'appuyant sur les techniques financières adaptées afin d'optimiser les coûts de financement.</p> <p>C.8 Analyser une situation concurrentielle et financière en prenant en compte l'ensemble des fonctions de l'entreprise, afin de décliner les objectifs de la direction générale en une stratégie financière.</p> <p>C.9 Etablir des documents financiers et budgétaires prévisionnels équilibrés d'un projet en cohérence avec les objectifs de développement de la Direction de l'entreprise et son environnement afin d'en assurer le financement.</p> <p>C.10 Décliner les objectifs RSE d'un projet en respectant les obligations légales et les engagements de l'entreprise afin d'atteindre ces objectifs dans ce domaine.</p>	<p>financière un projet stratégique d'une Direction Générale incluant un volet RSE.</p> <p>Toutefois, ces compétences techniques - cognitives - seront évaluées de façon individuelle lors de la présentation devant le jury représentant un comité de direction, ou un conseil d'administration, ou des partenaires financiers extérieurs.</p> <p>2) Individuellement, à tour de rôle, de piloter une équipe métier-finance en mode projet, dans le cadre d'un Business plan de façon inclusive.</p> <p>Ces compétences comportementales seront évaluées de façon individuelle durant l'ensemble du séminaire par les animateurs.</p>	<p>Compétences observées lors de la présentation :</p> <p>Cr.6 Les solutions de financement de haut de bilan permettent d'assurer le financement du projet de développement stratégique.</p> <p>Cr.7 Les solutions de financement du besoin de fonds de roulement du projet de développement optimisent les coûts de financement.</p> <p>Cr.8 Le diagnostic stratégique de l'entreprise correspond à la situation proposée et met en avant les forces, faiblesses, menaces, et opportunités du projet.</p> <p>Cr.9 Les propositions sont précises, argumentées et permettent d'assurer le financement du projet sur la durée prévue.</p> <p>Cr.10 Il y a une cohérence interne dans le projet de développement qui intègre une perspective RSE.</p>
--	---	--	--

<p>a.6 Communication d'un plan d'affaires (business plan) à la direction générale, à un conseil d'administration ou à des partenaires financiers extérieurs.</p>	<p>C.11 Optimiser les résultats financiers et non-financiers en simulant différentes options d'un projet de développement de l'entreprise équilibrées financièrement afin de conseiller la Direction Générale dans sa prise de décision.</p> <p>C.12 Rédiger un plan d'affaires (business plan) en faisant ressortir de façon convaincante les divers éléments opérationnels et financiers pour accompagner la prise de décision.</p> <p>C.13 Défendre oralement un plan d'affaires (business plan) en sélectionnant les arguments financiers, techniques et légaux afin de convaincre du bien-fondé du business plan, à la direction générale, à un conseil d'administration ou à des partenaires financiers extérieurs.</p>		<p>Cr.11 Les simulations proposées permettent à la Direction Générale de prendre des décisions concernant des projets d'investissement.</p> <p>Cr.12 La rédaction du plan d'affaires (business plan) est claire et fait ressortir les éléments essentiels à la prise de décision.</p> <p>Cr.13 La présentation orale est convaincante : le temps imparti est respecté, complémentarité entre le support de présentation et l'exposé, les questions font l'objet de réponses qui satisfont le jury, les éléments clefs sont présentés, la prise de parole est fluide.</p>
--	---	--	--

[Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle](#)

Pour obtenir la certification enregistrée au RNCP, le candidat (hors VAE) doit :

- Avoir validé l'ensemble des blocs de compétences de la certification ;
- Avoir effectué un stage (ou expérience professionnelle) de 4 mois minimum ; elle donne lieu à une évaluation des compétences acquises
- Avoir soutenu et validé une thèse professionnelle :

Dans la thèse professionnelle, il est attendu que le candidat traite une préoccupation réelle des besoins des entreprises dans les métiers visés. Le thème choisi peut être en lien avec la mission effectuée en entreprise, avec une problématique rencontrée par l'entreprise dans lequel le candidat est en mission ou en lien avec une problématique transversale du secteur. Le candidat approfondit le sujet en conjuguant approfondissement théorique (toute analyse ou application pratique doit être effectuée par référence à un schéma de pensée reconnu et préalablement bien adapté), enquête de terrain et recommandations managériales.

La thèse permet de développer la capacité à envisager un sujet avec recul et prise de hauteur, en explorant ses enjeux aux niveaux stratégiques et opérationnels. Elle est un travail de synthèse approfondi et doit développer une réflexion originale sur le sujet traité.

Le document écrit contient les éléments suivants :

- Définition de la problématique et des objectifs de recherche
- Analyse conceptuelle et revue de littérature (démarche d'identification et d'application des théories associées au sujet, qualité des sources utilisées)
- Définition et choix d'une méthodologie de recherche
- Qualité des résultats obtenus dans l'enquête de terrain

- Pertinence des données – représentatives/significatives, échantillon adapté
- Analyse des résultats
- Implication pour les entreprises, recommandations

La qualité de l'écriture, le sens de la synthèse, la finesse de l'argumentation et la portée des recommandations formulées sont des points clés de l'évaluation.

Il est attendu que la présentation orale soit une restitution synthétique des éléments- clés de la thèse. L'échange avec le jury est primordial car il permet de s'assurer que le candidat est en maîtrise de son sujet, et mesure les implications et les liens avec l'exercice du métier visé.

¹ Pour les candidats en situation de handicap, les modalités d'évaluation sont adaptées de manière à garantir une égalité de traitement. Possibilité de sortir dès le début des épreuves, décompte du temps d'interruption d'épreuve avec compensation au prorata des pauses, allongement du temps d'examen avec tiers temps ou mi-temps, ou des délais de remise des documents. En fonction du handicap : fourniture de matériel spécifique, composition sur ordinateur, sous-titrage des vidéos, utilisation d'une calculatrice, autorisation de prendre des médicaments pendant les examens, possibilité de composer dans une petite salle, reformulation possible des sujets, consignes orales. Prise en compte d'handicaps spécifiques : de la surdité (présentation orale limitée ou juste en face à face avec le professeur ou tests oraux, placement adapté dans la salle, écouteurs autorisés), du handicap visuel (utilisation d'une loupe, sujets écrits plus gros) ou de mobilité (chaise adaptée, table adaptée etc.). Par ailleurs, les membres des jurys sont informés et sensibilisés aux questions d'égalité de traitement, de biais et de lutte contre toutes formes de discriminations (origine, sexe, situation de famille, apparence physique, handicap, orientation sexuelle, identité de genre, âge, opinions politiques, prétendue race, religion etc.).